

Délibération n°2018-01-13a

Réf. Nomenclature « Actes » : 5.3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	73
Pouvoirs	15
Votants	88

L'an deux mille dix-huit, le 22 février à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 12 février 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Saint-Angel.

Jean-Pierre Bodeveix est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Christophe Arfeuillère	à	Jean-Pierre Guitard	Jean-Marc Bodin	à	Gérard Vinsot
Eric Bossaert	à	Philippe Roche	Eric Cheminade	à	Valérie Serrurier
Philippe Exposito	à	Marilou Padilla-Ratelade	Fabienne Garnerin	à	Véronique Bénazet
Annie Gonzales	à	Nathalie Delcouderc-Juillard	Dominique Miermont	à	Serge Guillaume
Laurence Monteil	à	Martine Pannetier	Philippe Pelat	à	Michel Pesteil
Daniel Poigneau	à	Maryse Badia	Marie-Hélène Pommier	à	Jean-Paul Bourre
Marc Ranvier	à	Jean Bilotta	Jean-Pierre Saugeras	à	Philippe Brugère
Jean-Michel Taudin	à	Dominique Guillaume			

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Michel Bourzat (Raymonde Fayette), Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich), Daniel Caraminot (René Lacroix), Didier Pénéoux (Gérard Loches), Joël Pradel (Jacqueline Cornelissen).

- **Élus absents et non-représentés :**

Robert Bredèche, Tony Cornelissen, Christine Da Fonseca, Sandra Delibit, Marc Fournand, Pierre Fournet, Baptiste Galland, Xavier Gruat, Thierry Guinot, Chantal Guivarch-Paisnel, Catherine Lartigaut, Cécile Martin, Christiane Monteil, Nathalie Peyrat, Jérôme Valade.

Désignation de représentants au sein d'organismes extérieurs :

Lycée professionnel de Bort-les-Orgues

Le président rappelle que par la délibération n°2017-02-34 en date du 14 janvier 2017, le conseil communautaire a nommé pour représenter la collectivité au sein du conseil d'administration du lycée professionnel de Bort-Artense M. Jean-Claude Sangoï en tant que délégué titulaire. Il est suppléé par Mme Danielle Coulaud.

Or, M. Jean-Claude Sangoï a démissionné en janvier 2018 de son poste d'adjoint à la mairie de Sarroux-Saint-Julien, et n'est donc plus en mesure d'assurer les représentations de la collectivité.

Il convient donc de désigner un nouveau représentant au sein du conseil d'administration du lycée.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DÉSIGNE** Danielle Coulaud en tant que représentante titulaire et Dominique Guillaume en tant que suppléant afin de représenter la collectivité au sein du conseil d'administration du lycée professionnel de Bort-Artense.

A l'unanimité	
Votants	88
Pour	88
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la
sous-préfecture,

À Saint-Angel, le 22 février 2018

Le président,
Pierre Chevalier

